

DOSSIER  
DU JOUR

« Ce serait normal qu'une telle plus-value soit rémunérée. »  
Judith DU FAUX, sur l'apport des fermes sociales

3 millions d'euros. Le montant alloué ce mois-ci par la Wallonie pour soutenir l'intégration sociale à la ferme.

La Wallonie commence à soutenir la « ferme sociale »



# Soins verts à dose homéopathique

La Wallonie ne pratique encore les « soins verts » qu'à dose homéopathique. Et si les subsides aux projets arrivent, il manque un réseau structurant.

• Alain WOLWERTZ

En Wallonie le concept de « ferme sociale » n'en est encore qu'à ses balbutiements. Inscrire une activité thérapeutique, sociale ou d'intégration dans le cadre d'une ferme ou d'un métier lié au travail de la terre reste anecdotique. Et au contraire de ce qui existe en Grande-Bretagne ou, plus près de chez nous, en Flandre (voir par ailleurs), les rares initiatives wallonnes ne peuvent s'appuyer sur aucun réseau structurant. Il s'agit d'initiatives éparpillées portées par un exploitant agricole, une ASBL ou, parfois, des Groupes d'Action Locale (GAL).

Même si c'est relativement récent les autorités publiques ne sont toutefois plus totalement absentes sur le sujet. Ce mois-ci, le gouvernement wallon vient d'ailleurs d'attribuer près de 3 millions d'euros (dont un peu plus de la moitié de financement européen) pour soutenir sept projets d'intégration sociale au travers d'activités dans le cadre d'exploitations agricoles, maraîchères ou paysagères en milieu rural.

L'argent qui vient d'être attribué constitue déjà la deuxième vague de subsides en la matière. Ils s'inscrivent dans le cadre du Plan Wallon de Développement Rural dont la dernière mouture adoptée par la Wallonie prévoit

« Nous serons attentifs à la dimension de mise en réseau dans le cadre de l'évaluation des projets »

explicitement une « diversification des activités agricoles et forestières dans le domaine de la santé ».

Première étape vers un véritable réseau de « soins verts » ? Ce n'est pas encore à l'ordre du jour. Même si le ministre wallon Maxime Prévot, en charge de l'action sociale, juge « cette idée de mise en réseau telle que pratiquée en Flandre ou au Royaume-Uni pertinente ».

Le ministre espère d'ailleurs que les projets qui vont pouvoir se mettre en place et/ou se développer grâce au financement européen-wallon susciteront les synergies et, à terme, un véritable réseau wallon.

« Il est donc important d'encourager ce type d'initiative et c'est ce que je compte faire en lançant un troisième appel à projet durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2017, indique le ministre. S'il n'y a pour l'instant pas de projet de fédération en tant que telle, nous serons toutefois attentifs à la dimension de mise en réseau dans le cadre de l'évaluation des projets qui seront soutenus. »

L'expérience montre que c'est



Les initiatives sociales à la ferme restent rares en Wallonie.

un point clé pour permettre à ces projets d'insertion sociale dans les fermes de perdurer, comme l'a démontré l'expérience menée entre 2009 et 2013 dans la région Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Lancé à l'initiative d'un agriculteur de Bastogne et porté par le GAL dans le cadre d'un projet pilote financé par des fonds européens (LEADER), il a permis de mettre en relation plusieurs exploitations agricoles et des institutions sociales. Un succès donc. Mais qui n'a tenu que le temps des subsides qui permettaient au GAL de

jouer un rôle de courroie de transmission et de définir un cadre clair dans lequel pouvaient s'inscrire agriculteurs et institutions sociales. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et les projets ont quelque peu périéclité.

Pourtant, « il y a une demande wallonne », soulignait le rapport final du projet LEADER Fermes d'Insertion Sociale. Tout en pointant aussi « l'absence de cadre wallon » sans lequel la motivation et la bonne volonté des agriculteurs et des acteurs sociaux ne peut durer qu'un temps. ■

## À la ferme pour réapprendre l'école

Réapprendre à apprendre à la ferme. Pour Liliane Neveux, psychologue et ancienne directrice du centre PMS libre de la Louvière, intégrer des jeunes en décrochage scolaire dans des activités encadrées au sein des fermes pourrait s'avérer être une porte d'entrée intéressante pour remettre le pied à l'étrier de l'apprentissage. Que ce soit dans un système inspiré du modèle flamand qu'elle a découvert il y a quelques mois ou dans une formule façon « care farms » anglaise qu'elle a récemment découverte avec le Réseau wallon pour le développement rural.

« Pour les jeunes en décrochage un séjour à la ferme, au contact d'un travail concret serait sans doute une bonne formule pour leur redonner du sens à l'apprentissage », dit-elle. Une alternative aux SAS (services d'accrochages scolaires) dont le travail qui s'effectue dans un cadre encore de type enseignement ne convient pas forcément à tous les jeunes qui ont pris l'école en grippe. ■

A.W.

## INTERVIEW • Judith DU FAUX



Pour Judith Du Faux, l'activité sociale peut aussi être une diversification.

## « Tout reste à faire en Wallonie, à commencer par la mise en place d'un réseau »

monde de demain, c'est le job de Judith Du Faux au sein de la Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité. Ingénieur agronome et assistante de projet à l'Unité d'Économie et Développement Rural de Gembloux Agro-Bio Tech, la jeune femme doit notamment identifier les projets qui mériteraient d'être soutenus dans le cadre d'un programme wallon du développement rural.

Les care farms ou fermes sociales, est-ce un concept qui pourrait être reconnu dans ce cadre ?

C'est déjà le cas. Quatre projets ont été reconnus par le comité de pilotage, dont ce concept de fermes sociales. Des étudiants de Gembloux agro biotech travaillent actuellement sur l'évaluation économique de cette agriculture sociale sur base des expériences menées aux Pays-Bas et en France par exemple.

Que vous inspire le modèle britannique des care farms et est-ce transposable en Wallonie ?

Les initiatives que j'ai eu l'occasion de découvrir sont plus axées sur le « social », avec

une activité agricole qui s'y greffe. En Wallonie, les quelques rares initiatives relèvent plus d'un agriculteur qui ouvre sa ferme à une activité sociale. Mais tout reste encore à faire en Wallonie, à commencer par la mise en place d'un réseau.

Le modèle des fermes sociales peut-il être rentable ?

Ça peut le devenir, mais pas immédiatement. C'est d'abord quelque chose qui apporte du bien-être au bénéficiaire mais aussi à l'agriculteur. Mais la Flandre par exemple, envisage d'allouer

un budget par personne handicapée et son encadrement pourra décider de l'attribuer à une activité à la ferme. Cela ouvre la porte à une vraie rentabilité.

Mais avec une intervention publique.

Oui, mais quand on nous dit qu'en Grande-Bretagne le rapport entre ce qui est investi dans une activité de care farms et le retour pour la société est de 1 pour 4, ce serait normal qu'une telle plus-value soit rémunérée. Mais c'est un vrai débat sociétal. ■

A.W.